

MR  MME  MLLE

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

STRUCTURE : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TÉL. : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_

### Conditions d'inscription

Merci de nous retourner votre bulletin et règlement à :  
**Cité de la musique - Direction des relations avec le public**  
 221, Avenue Jean-Jaurès 75019 Paris  
 Tél. : 01 44 84 47 13 • Fax : 01 44 84 46 42  
 formation@cite-musique.fr

### Règlement

Par chèque à l'ordre de la **Cité de la musique**   
 Par carte bancaire   
 En espèces   
 Demande de prise en charge

### Situation professionnelle (joindre un justificatif)

Salarié  Intermittent du spectacle   
 Demandeur d'emploi  Étudiant   
 Bénéficiaire du RSA

### Organisme financeur

Afdas  OPCA  Autres

### Modalités de règlement

L'inscription ne sera considérée définitive qu'à la réception du bulletin d'inscription accompagné de son règlement ou de son attestation de prise en charge par l'organisme financeur. Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 10 jours avant la date de début de la formation. Le remboursement total se fera jusqu'à cette date. Au-delà de cette date, les frais de participation resteront dus en totalité.

**Merci de cocher la formation et le tarif choisis.**

#### POUR L'ENCADRANT

		Individuel	Individuel -20% *	Formation continue
Devenir personne-ressource	30/06 et 01/07/2014	160 € <input type="checkbox"/>	128 € <input type="checkbox"/>	260 € <input type="checkbox"/>

#### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

	Individuel	Individuel -20% *	- de 26 ans	Formation continue
Une séance	50 € <input type="checkbox"/>	40 € <input type="checkbox"/>	30 € <input type="checkbox"/>	75 € <input type="checkbox"/>
Deux séances	86 € <input type="checkbox"/>	68 € <input type="checkbox"/>	-	140 € <input type="checkbox"/>
TOTAL	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €

\* La remise de 20% sur le tarif individuel est accordée aux étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA. La Cité de la musique est immatriculée en tant qu'organisme de formation. Le stagiaire peut bénéficier d'une prise en charge financière de la formation. Renseignements : [formation@cite-musique.fr](mailto:formation@cite-musique.fr)

MR  MME  MLLE

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

STRUCTURE : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TÉL. : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_

### Conditions d'inscription

Merci de nous retourner votre bulletin et règlement à :  
**Cité de la musique - Direction des relations avec le public**  
 221, Avenue Jean-Jaurès 75019 Paris  
 Tél. : 01 44 84 47 13 • Fax : 01 44 84 46 42  
 formation@cite-musique.fr

### Règlement

Par chèque à l'ordre de la **Cité de la musique**   
 Par carte bancaire   
 En espèces   
 Demande de prise en charge

### Situation professionnelle (joindre un justificatif)

Salarié  Intermittent du spectacle   
 Demandeur d'emploi  Étudiant   
 Bénéficiaire du RSA

### Organisme financeur

Afdas  OPCA  Autres

### Modalités de règlement

L'inscription ne sera considérée définitive qu'à la réception du bulletin d'inscription accompagné de son règlement ou de son attestation de prise en charge par l'organisme financeur. Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 10 jours avant la date de début de la formation. Le remboursement total se fera jusqu'à cette date. Au-delà de cette date, les frais de participation resteront dus en totalité.

**Merci de cocher la formation et le tarif choisis.**

#### POUR L'ENCADRANT

		Individuel	Individuel -20% *	Formation continue
Devenir personne-ressource	30/06 et 01/07/2014	160 € <input type="checkbox"/>	128 € <input type="checkbox"/>	260 € <input type="checkbox"/>

#### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

	Individuel	Individuel -20% *	- de 26 ans	Formation continue
Une séance	50 € <input type="checkbox"/>	40 € <input type="checkbox"/>	30 € <input type="checkbox"/>	75 € <input type="checkbox"/>
Deux séances	86 € <input type="checkbox"/>	68 € <input type="checkbox"/>	-	140 € <input type="checkbox"/>
TOTAL	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €

\* La remise de 20% sur le tarif individuel est accordée aux étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA. La Cité de la musique est immatriculée en tant qu'organisme de formation. Le stagiaire peut bénéficier d'une prise en charge financière de la formation. Renseignements : [formation@cite-musique.fr](mailto:formation@cite-musique.fr)



